

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2023

---

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 233

présenté par  
Mme Poussier-Winsback

-----  
**ARTICLE 5**

À la première phrase de l'alinéa 22, substituer aux mots :

« qu'il détermine »,

les mots :

« déterminé par le représentant de l'État dans le département ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.